

COMPETITION *Tennis* 2020

Les fiches mémos

Afin de faciliter la compréhension de tous nous avons créé des *fiches mémos*, qui reprennent, par type de compétition les informations dont vous pourriez avoir besoin.

Une compétition = Une fiche

Bonne lecture



Direction Développement des pratiques & des Compétitions
Service compétitions jeunes, seniors, seniors +

SOMMAIRE *interactif*

Cliquez sur la fiche qui vous intéresse pour y accéder.

Pour revenir au sommaire cliquez sur « Sommaire » en bas de page à droite.

Les Seniors

Nouveautés

Interclubs Seniors

Nouveautés

PRO A & PRO B

Interligues Seniors plus

Nouveautés

Interclubs Seniors Plus

Les Seniors plus

Les Jeunes

TN Cat. 1
9 ans

TN Cat. 1
10 ans

TN Cat. 1
11 ans

Coupe de France de doubles
10 ans

TMC Cat. 2
10 ans et moins

Interclubs
12 ans et moins

La compétition jeunes
(Galaxie, les 12 ans et moins)

Autorisation de jouer
Calcul classement

Challenges Nationaux
9 & 10 ans

Les Bonus

Nouveautés

Rappels Règlementaires
(JIFF, Statuts joueurs, changement de club...)

Calendrier Epreuves Fédérales

Calendrier Championnats de France individuels

Le classement (mensuel & fin d'année sportive)

Contacts

Statut sportif d'un joueur

<p>Joueur Equipe (EQ) (cf Art. 88 1a et 2 des RS 2020)</p>	<p>1a. Joueurs de 1^{re}, 2^e série et 3^e série de 13 ans et moins, licenciés dans un club pendant une période ininterrompue :</p> <ul style="list-style-type: none"> s'ils avaient le statut de « EQ » pour ce club l'année précédente ; ou s'ils ont disputé au moins un match pour ce club dans un championnat par équipes l'année sportive précédant l'année sportive considérée. <p>2. Joueurs NC, 4^e et 3^e série de 14 ans et plus : statut sportif de « EQ », sauf disposition de l'article 91. Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives au délai imparti.</p>
<p>Joueur Nouvellement Equipe (NvEQ) (cf Art. 88 1b des RS 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tout joueur de 1^{re}, 2^e série et 3^e série de 13 ans et moins (au 31 août) licencié dans un club pour la 1^{ère} année et ayant respecté les dispositions relatives au changement de club ; Tout joueur de 1^{re}, 2^e série et 3^e série de 13 ans et moins n'ayant pas disputé au moins un match par équipes pour le club dans lequel il est licencié.
<p>Joueur DROM-COM (NvEQ- Outre-Mer) (cf Art. 95 des RS 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un joueur licencié dans un club d'un département d'Outre-Mer ou une collectivité d'Outre-Mer (DROM-COM) peut être qualifié à titre provisoire pour un club métropolitain tout en restant licencié dans son club d'origine ; Pour cela, le club doit fournir au Département Compétition de la FFT (par mail à l'adresse competition@fft.fr) l'autorisation du Président du club dans lequel est licencié le joueur, ainsi que l'autorisation du Président de la Ligue d'Outre-Mer dans laquelle est licencié le joueur, avant le 31 octobre au plus tard.

Changement de Club pour participer à un championnat par équipe (cf. Art. 90 et 91 des RS 2020)

Le classement pris en compte est celui au 31 août.

- Joueurs de 1^{re}, 2^e et 3^e série âgés de 13 ans et moins** : autorisation du club quitté requise, le président du club d'accueil signe le certificat de changement de club et transmet, pour le 20 octobre, le dossier à la ligue pour l'enregistrement du changement de club avant le 31 octobre. **Toute transmission entre le 20 et le 31 octobre est effectuée aux risques et périls du club qui n'est pas assuré de son traitement en temps utile par la ligue.**

=> Si les dispositions relatives au délai ci-dessus sont respectées => **statut NvEQ pour les 1^{re} et 2^e série & 3^e série de 13 ans et moins** // Si elles ne le sont pas => le joueur sera « Non Equipe »

- Joueurs de 3^e série de 14 ans et plus**, de 4^e série et NC : aucune autorisation requise => statut EQ

Joueurs issus de la filière de formation (JIFF) (cf Art. 97 des RS 2020)

- Est considéré comme joueur « JIFF » tout joueur remplissant les deux conditions suivantes :**
 - Avoir été licencié au cours de 4 années sportives, dans un ou plusieurs club(s) affilié(s) à la FFT, dans les catégories d'âge de 8 ans à 18 ans incluses ;
 - Et, au cours de ces quatre années de licence, avoir obtenu un classement calculé pour le compte de 2 années sportives minimum.
- Le nombre de joueurs JIFF figurant sur la liste des joueurs n'est pas règlementé.**
- La présence d'au moins UN joueur JIFF parmi les 4 joueurs de simple est obligatoire lors de chaque rencontre de PRO A et PRO B et au moins DEUX joueurs de DN1 à DN4.**
- L'équipe ne présentant pas au moins le nombre de joueurs requis JIFF parmi les 4 joueurs de simple sera considérée comme équipe incomplète et sera donc disqualifiée (moins 1 point au classement de la poule).

Joueur non-titulaire de la nationalité Française

Statut UE (cf Art. 98 des RS 2020)

Joueurs ressortissants de l'Union Européenne ou ressortissants d'un pays considéré UE

- **Pas de limite de participation pour ces joueurs.**

Statut Assimilé UE (Ass. UE) (cf Art. 99 des RS 2020)

- Joueurs ressortissant d'un pays ayant signé des accords de coopération et d'association avec l'UE, et pays ayant signé les accords de Cotonou depuis 2003.
- Ces joueurs doivent avoir justifié auprès de leur club, et sous la responsabilité de ce dernier, de leur situation régulière en France.

- **Pas de limite de participation pour ces joueurs.**

Statut Non-UE (cf Art. 100 des RS 2020) - Joueurs des pays hors de la zone UE et n'ayant aucun accord avec l'UE.

- Ces joueurs doivent avoir justifié auprès de leur club, et sous la responsabilité de ce dernier, de leur situation régulière en France.**
- et, s'ils n'ont pas antérieurement obtenu leur qualification dans une épreuve du championnat de France visée à l'article 80, qu'ils aient disputé les épreuves de simple de 5 tournois homologués en France au cours de l'année sportive précédente.
- Cette seconde condition ne s'applique pas aux joueurs demandant leur qualification pour jouer en Pro A ou Pro B des championnats de France interclubs seniors.**

- **La participation des joueurs Non-UE est limitée à 1 par rencontre et par équipe.**

Retrouvez la liste des pays correspondant à chaque statut

[CLIQUEZ-ICI](#)

Pays des joueurs ayant le **Statut UE**

- Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ;
- les 3 pays de l'Espace Economique Européen : Islande, Norvège, Lichtenstein ;
- la Confédération helvétique ;
- la Croatie, les Principautés d'Andorre et de Monaco ;
- la Bulgarie et la Roumanie.

Pays des joueurs bénéficiant du **Statut Assimilé UE**

- Pays ayant signé des accords de coopération avec l'UE : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Maroc, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tunisie, Ukraine ;
- Pays ayant signé des accords d'association avec l'UE : Turquie ;
- Les 77 pays de la zone Afrique Caraïbes Pacifique qui ont signé les accords de Cotonou en vigueur en France depuis le 1er avril 2003 : Afrique du Sud, Angola, Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République du Cap-Vert, République Centrafricaine, Comores, Congo (Brazzaville), République Démocratique du Congo, Cook (Îles), Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, République Dominicaine, Éthiopie, Érythrée, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Guyane, Haïti, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Marshall (Îles), Île Maurice, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Mozambique, Namibie, Nauru, Niger, Nigeria, Niue, Palou, Ouganda, Papouasie Nouvelle Guinée, Rwanda, Saint Christophe et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Salomon (Îles), Samoa, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Tonga, Trinidad et Tobago, Tuvalu, Togo, Vanuatu, Zambie, Zimbabwe.

Pays des joueurs ayant le **Statut Non-UE**

- Tous les pays non-cités dans les encarts ci-dessus.

Calendrier Administratif

Saisie de la fiche équipe

Du mercredi 9 au vendredi 18 octobre 2019 => Inscription jusqu'à 12 joueurs

Date limite de saisie des licences
Et de transmission des documents
(joueurs DOM-TOM)

Jeudi 31 octobre 2019

Au-delà de cette date, aucun joueur ne pourra être qualifié pour le club.

Les certificats de changement de club doivent impérativement avoir été enregistrés par la ligue du nouveau club avant le 31 octobre.

Calendrier Sportif

PRO A Féminine

Dimanche 17, mercredi 20, dimanche 24, mercredi 27 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2019
Finale à Talence (NVA) : samedi 7 décembre 2019

PRO A Masculine

Samedi 16, mercredi 20, samedi 23, mercredi 27 et samedi 30 novembre 2019
Finale à Talence (NVA) : samedi 7 décembre 2019

PRO B Féminine

Dimanche 17 et dimanche 24 novembre, dimanche 1^{er}, mercredi 4 et dimanche 8 décembre 2019

PRO B Masculine

Samedi 16, samedi 23, samedi 30 novembre, mercredi 4 et samedi 7 décembre 2019

Montées et descentes

PRO A Dames - 2 Poules de 5 équipes

- Les 1^{ères} de chaque poule disputent la finale
- Les 5^{èmes} de chaque poule descendent en Pro B en 2021

PRO A Messieurs – 2 Poules de 6 équipes

- Les 1^{ers} de chaque poule disputent la finale
- Les 6^{èmes} de chaque poule descendent en Pro B en 2021

PRO B Dames – 2 Poules de 6 équipes

- Les 1^{ères} de chaque poule montent en Pro A
- Les 5^{èmes} et 6^{èmes} de chaque poule descendent en N1 en 2021

PRO B Messieurs – 2 Poules de 6 équipes

- Les 1^{ers} de chaque poule montent en Pro A
- Les 5^{èmes} et 6^{èmes} de chaque poule descendent en N1 en 2021

Comptage des points pour chaque poule

- **3 points** pour une victoire // **2 points** pour une rencontre nulle // **1 point** pour une défaite
- moins 1 point au club dont l'équipe a été disqualifiée par décision du juge arbitre ou de la commission compétente
- moins 2 points pour un forfait

En cas d'égalité de points, les critères suivants s'appliquent pour déterminer le classement de la poule :

Meilleure différence de matchs, puis **meilleure différence de sets** puis **meilleure différence de jeux**.

Déroulement des rencontres - Début à 11h00 sur 2 courts de même surface => le JA doit saisir la feuille de match le jour de la rencontre

Format

4 simples et 2 doubles

Ordre des parties

1^{ère} rotation : simples n°4 et n°2, 2^{ème} rotation simples n°3 et n°1, doubles 30 mn après

Format de jeu

Simple : Format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3^e set = super jeu décisif à 10 points

Double : Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set = super jeu décisif à 10 points

Nouveauté

Interruption facultative de 30 à 45 minutes après la première rotation de simple

Juge-arbitrage Arbitrage

Pro A : 1 JAE3 et 3 A3 désignés par la FFT // 5 Juges de ligne par match désignés par la CRA (ligue)

Pro B : 1 JAE3 ou JAE2 et 1 A3 désignés par la FFT // 2 A2 et 5 juges de ligne désignés par la CRA (ligue)

Rappels réglementaires

Classement minimum

PRO A (cf Art. 121 des RS 2020) Classement minimum requis : -2/6 en simple, -1 en double

PRO B (cf Art. 128 des RS 2020) Classement minimum requis : 2/6 en simple, +2 en double

Composition de l'équipe

A remettre au juge arbitre 30 minutes avant le lancement des parties.

- **Seuls 2 joueurs « NvEQ »** sont autorisés à jouer lors d'une même rencontre (dont un seul joueur « NvEQ Outre Mer »)
- **Un joueur** issu de la filière de formation (JIFF) parmi les 4 joueurs de simple est obligatoire lors de chaque rencontre
- **Un seul joueur Non UE** est autorisé à jouer lors d'une même rencontre

Modalités de remboursement
(versé aux clubs)

Les indemnités de remboursements sont calculées automatiquement, il n'y a aucun justificatif à fournir

Pour chaque déplacement de plus de 50 kms aller, les indemnités de déplacement et de séjour sont calculées de la façon suivante :

$$(0,10 \text{ €}/\text{km} \times \text{Distance}^1 \times 7^2) = 213,42 \text{ €}^3$$

¹ = le nombre de kilomètres Aller/Retour de club à club // ² = le nombre de personnes prises en charges // ³ = les indemnités de séjour pour l'équipe (en euro)

Spécificités pour la dotation et la phase finale

➔ se reporter au guide pratique Pro A et Pro B, versement 3 semaines après

Sommaire

Calendrier Administratif (Confirmation engagement équipes par les clubs et inscriptions nouvelles équipes par les ligues du 1^{er} au 21 octobre)

Saisie de la fiche équipe par les clubs via ADOC	Deux périodes : <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} période : du lundi 2 au dimanche 15 décembre 2019 • 2^{ème} période : du lundi 2 au lundi 16 mars 2020
Date limite de saisie des licences Et de transmission des documents (joueurs DOM-TOM)	Saisie de la licence : au plus tard le dimanche 15 décembre 2019 (Art. 89 et 91 RS 2020) Au-delà de cette date, aucun joueur ne pourra être qualifié pour le club. Les certificats de changement de club doivent impérativement avoir été enregistrés par la ligue du nouveau club avant le 31 octobre.

Calendrier Sportif

Dates des rencontres : Dimanches 3, 10, 17, 24 mai et 7 juin 2020

Saisie de la fiche équipe dans ADOC

La licence doit être validée le 15 décembre au plus tard

Liste des joueurs	<ul style="list-style-type: none"> • La liste doit contenir exactement 10 joueurs • Si un club possède plusieurs équipes, elle peut inscrire un même joueur dans plusieurs de ses équipes, à condition que ce joueur ne soit pas un joueur « brûlé » • Nombre de joueurs « brûlés » : 4 => les 4 joueurs les mieux classés susceptibles d'être alignés simultanément (tenir compte du nombre de NvEQ et de joueurs Etrangers « E »). • Maximum de 3 joueurs NvEQ • Minimum de 2 joueurs JIFF (recommandation : en enregistrer davantage car il en faudra 2 le jour de la rencontre)
Spécificités	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 2 courts extérieurs • Minimum 1 court intérieur de repli • Capitaine et son adjoint : doivent être licenciés dans le club • 1 juge arbitre JAE2 par équipe, avec minimum 1 JAE2 licencié dans le club • Arbitre A1 licencié dans le club : 1 à 2 équipes de ProA à DN4 = 3 arbitres min, à partir de 3 équipes = 6 arbitres min

Comptage des points pour chaque poule

- **3 points** pour une victoire // **2 points** pour une rencontre nulle // **1 point** pour une défaite
- moins 1 point au club dont l'équipe a été disqualifiée par décision du juge arbitre ou de la commission compétente
- moins 2 points pour un forfait

En cas d'égalité de points, les critères suivants s'appliquent pour déterminer le classement de la poule :

Meilleure différence de matchs, puis **meilleure différence de sets** puis **meilleure différence de jeux**.

La RENCONTRE – Début à 9h00 => le JA doit saisir la feuille de match le jour de la rencontre

Format	4 simples et 2 doubles
Ordre des parties	Simple n°4 et n°2 n°3 et n°1, doubles 30 mn après
Format de jeu	Simple : Format 1 : 3 sets à 6 jeux // Double : Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3e set super jeu décisif à 10 points
Courts	Mise à disposition de 2 courts extérieurs de même surface et au minimum un court de repli
Composition de l'équipe	Par les capitaines au juge arbitre 30 minutes avant le lancement des parties. <ul style="list-style-type: none"> • Seuls 2 joueurs « NvEQ » autorisés à jouer lors d'une même rencontre (dont un seul joueur « NvEQ Outre Mer »). (cf Art. 96 des RS 2020) • La présence de deux joueurs issus de la filière de formation (JIFF) parmi les 4 joueurs de simple est obligatoire lors de chaque rencontre. (cf Art. 97 des RS 2020) • Un joueur Non UE est autorisé à jouer lors d'une même rencontre. (cf Art. 100 des RS 2020)
Spécificités lorsque un club a plusieurs équipes	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres équipe 2 ou 3 d'un club : au minimum 2 joueurs de simple licenciés dans le club pour la 3^{ème} année consécutive • Tout joueur ayant participé à 2 rencontres pour le compte d'une équipe ne peut pas jouer dans une équipe inférieure
Arbitres	2 arbitres présents au début de la rencontre et 3 doivent avoir officié. Ils ne doivent pas être obligatoirement licenciés dans le club. Règles de qualifications des arbitres. DN1 : minimum A2 // DN2 : au moins 1 arbitre A2 // DN3 et DN4 : A1 minimum

Modalités de remboursement
(versé aux clubs)

Les indemnités de remboursements sont calculées automatiquement, il n'y a aucun justificatif à fournir

Pour chaque déplacement de plus de 50 kms aller, les indemnités de déplacement et de séjour sont calculées de la façon suivante :

$$(0,10 \text{ €}/\text{km} \times \text{Distance}^2 \times 7^2) = 213,42 \text{ €}^3$$

Depuis/vers la Corse : Traversée A/R = 1500 km/pers. Soit A/R = 4 x 1500 km x 0,10 € = 600 € (Ajouter au calcul des km effectués sur le territoire)

¹ = le nombre de kilomètres Aller/Retour de club à club // ² = le nombre de personnes prises en charges // ³ = les indemnités de séjour pour l'équipe (en euro)

Spécificités : aides exceptionnelles
➔ se reporter au guide pratique

Sommaire

La licence doit être validée le 15 décembre au plus tard

Calendrier Administratif

Inscription des équipes <i>Classement décembre</i>	Via la Gestion Sportive par la ligue du lundi 2 au dimanche 15 décembre 2019 <ul style="list-style-type: none"> Inscription des équipes dans la GS Inscription des équipes supplémentaires candidates à la participation au Championnat de France Inscription des joueurs ayant participé au championnat régional pour la pesée des équipes
Diffusion des équipes qualifiées	Le 18 décembre 2019
Saisie des fiches équipes	Par les clubs du 18 au 23 décembre 2019 <u>Tout joueur régulièrement qualifié est susceptible d'être ajouté</u> , y compris s'il n'a pas participé au championnat régional.
Diffusion des tableaux	Le tableau est constitué selon les nouveaux poids d'équipes au plus tard le 27 décembre

Calendrier Sportif

Interclubs 35 ans	Pré-tours : Dimanches 12, 19 et 26 janvier, 2 février 2020 Phase finale : samedi 14 et dimanche 15 mars 2020 au Tennis Club de Rouen (NOR)
Interclubs 45/55 ans	Dimanches 12, 19 et 26 janvier, 2 février, 15 mars 2020 Finales : samedi 28 mars 2020 au Stade Toulousain (OCC)
Interclubs messieurs 65 ans	Jeudis 16, 23 et 30 janvier, 6 février, 19 mars 2020 Finales : samedi 28 mars 2020 au Stade Toulousain (OCC)

Sélection des équipes

32 équipes	<ul style="list-style-type: none"> 13 équipes championnes de ligue, qualifiées directement 19 places supplémentaires attribuées à des équipes dont les joueurs ont participé à au moins une rencontre du championnat régional. Elles sont déterminées en combinant le poids des 19 meilleures équipes sur le plan national et l'ordre de priorité communiqué par chacune des ligues.
------------	--

Déroulement des rencontres **POUR TOUTES LES CATEGORIES** début à 9h00 – Le JA doit saisir la feuille de matchs le jour de la rencontre

Nombre de joueurs	Chaque équipe comprend au moins 3 joueurs
Format	3 simples et 1 double // 1 match gagné = 1 point
Ordre des parties	Simple 1, simple 2, simple 3 (1^e court qui se libère), puis double
Format de jeu	Simple et double : Format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3^e set = super jeu décisif à 10 points
En cas d'égalité	A l'issue des simples et du double, un double en super jeu décisif sera disputé en 10 points, 15 minutes après la fin du dernier match. Les joueurs alignés sur ce double devront avoir été inscrits sur la composition de l'équipe remise au juge-arbitre au début de la rencontre.
Spécificités	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 NvEQ ou 1 NvEQ Outre-Mer 2 courts minimum (1 court couvert minimum de repli pour les rencontres initialement prévues à l'extérieur)
Juge-arbitre Arbitrage	<ul style="list-style-type: none"> Un JAE2 (neutre) doit être désigné par la CRA pour chaque rencontre Le club d'accueil doit prévoir un arbitre qualifié pour chaque partie ou pour 2 courts max, un superviseur de courts A1 minimum

Rappels réglementaires

Retrait d'une équipe	Avant la diffusion du tableau : l'équipe repêchée sera l'équipe ayant le meilleur poids parmi les équipes suppléantes. À titre dérogatoire et dans l'hypothèse où, du fait de ce retrait, une ligue ne serait plus représentée dans le championnat, l'équipe suppléante de cette ligue intégrera le tableau indépendamment du poids de l'équipe.
Pendant le championnat	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du classement mensuel Un joueur ne peut prendre part à une rencontre que s'il a un classement égal ou inférieur au troisième joueur de l'équipe au moment de la rencontre et que s'il est régulièrement qualifié

Phase préliminaire : 0,10 €/km x Distance¹ x 4²
Phase Finale : 0,10 €/km x Distance¹ x 4² + **Frais de séjour 35 ans** : 381 € // **Frais de séjour 45/55/65M** : 305 €

Depuis/vers la Corse : Traversée A/R = 1500 km/pers. Soit A/R = 4 x 1500 km x 0,10 € = 600 € (Ajouter au calcul des km effectués sur le territoire)

¹ = le nombre de kilomètres Aller/Retour de club à club // ² = le nombre de personnes prises en charge

Modalités de remboursement
(versé aux clubs)

Calendrier Administratif

Inscription des équipes	<p>Via la Gestion Sportive par la ligue du 20 janvier au 3 février 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscription des équipes dans la GS Inscription des équipes supplémentaires Inscription des joueurs
Diffusion des équipes qualifiées	Le 5 février avec le classement mensuel de février
Diffusion des tableaux	Le 11 février 2020

Calendrier Sportif

Phase préliminaire	Mardis 10, 17 et 24 mars 2020
Phase finale	Mardi 7 avril 2020 au TCM Le Havre (NOR)

Sélection des équipes

16 équipes	<ul style="list-style-type: none"> Chacune des 13 ligues métropolitaines qualifie une équipe 3 places supplémentaires sont attribuées aux équipes ayant le meilleur poids au moment de la date limite de saisie de la fiche équipe
------------	--

Déroulement des rencontres POUR TOUTES LES CATEGORIES début à 9h00 – Le JA doit saisir la feuille de matchs le jour de la rencontre

Format	2 simples et 1 double // Les joueurs de simple ne peuvent pas prendre part au double
Ordre des parties	Simple 2, double puis simple 1
Format de jeu	<p>Simple : Format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3^e set = super jeu décisif à 10 points</p> <p>Double : Format 1 : 3 sets à 6 jeux</p>
Courts	1 court minimum (1 court couvert minimum de repli pour les rencontres initialement prévues à l'extérieur)
Juge arbitre Arbitrage	<ul style="list-style-type: none"> Un JAE2 doit être désigné par la CRA pour chaque rencontre disputée à domicile La ligue d'accueil doit prévoir un arbitre qualifié pour chaque partie ou pour 2 courts max, un superviseur de courts A1 minimum.

Rappels réglementaires

Retrait d'une équipe	Avant la diffusion du tableau : l'équipe repêchée sera l'équipe ayant le meilleur poids parmi les équipes suppléantes. À titre dérogatoire et dans l'hypothèse où, du fait de ce retrait, une ligue ne serait plus représentée dans le championnat, l'équipe suppléante de cette ligue intégrera le tableau indépendamment du poids de l'équipe.
Pendant le championnat	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du classement mensuel Un joueur ne peut prendre part à une rencontre que s'il a un classement égal ou inférieur au quatrième joueur de l'équipe au moment de la rencontre Tout joueur ayant participé à 1 rencontre pour le compte d'une équipe de sa Ligue est, de fait, rattaché à cette équipe

Modalités de remboursement
(versé à la ligue)

Phase préliminaire : $0,10 \text{ €/km} \times \text{Distance}^1 \times 4^2$
 Phase Finale : $0,10 \text{ €/km} \times \text{Distance}^1 \times 5^2 + \text{Frais de séjour} : 305 \text{ €}$

Depuis/vers la Corse

Traversée A/R = 1500 km/pers. Soit A/R = $4 \times 1500 \text{ km} \times 0,10 \text{ €} = 600 \text{ €}$ (Ajouter au calcul des km effectués sur le territoire)

¹ = le nombre de kilomètres Aller/Retour de ligue à ligue // ² = le nombre de personnes prises en charge

La licence doit être validée le
15 décembre au plus tard

Calendrier administratif

Inscriptions des équipes par les ligues	Du lundi 13 au lundi 27 janvier 2020 Epreuve Réserve aux joueurs 12 ans et moins. Pour les 8, 9 et 10 ans être classé à 30/3 minimum
Diffusion des équipes qualifiées	Semaine du 10 février (avec le classement mensuel de février)
Diffusion du tableau	Semaine du 17 février (avec le classement mensuel de février)
Sélection des équipes (classement mensuel de février)	16 équipes → Tableau <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe par ligue métropolitaine (championne régionale) • 3 équipes supplémentaires sélectionnées en fonction du poids des équipes et de l'ordre de priorité donné par la ligue

Calendrier sportif

1/8 de finale	Le 15 mars, l'un des deux clubs reçoit
Phase finale	Du 27 au 29 mars à Marcq-en-Barœul (ligue des Hauts-de-France)

La rencontre – Début à 9h00 (sous réserve lors de la phase finale) - Le JA doit saisir la feuille de matchs le jour de la rencontre

Format	2 simples et 1 double Ordre : Double, simple 2 et simple 1 // 30 mn entre le double et le premier simple
Format de jeu	Simple : Format 1 : 3 sets à 6 jeux Double : Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3 ^e set = super jeu décisif à 10 points
Court	1 court minimum (1 court couvert minimum de repli pour les rencontres initialement prévues à l'extérieur)
Phase finale <i>A Marcq-en-Barœul</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Marcq-en-Barœul du 27 au 29 mars • Format : 1/4, 1/2 et finale avec matchs de classement pour les places 1 à 4 • Perdants des 1/4 jouent une 2^e rencontre et repartent
Rappels règlementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul NVEQ autorisé le jour de la rencontre • Le capitaine doit avoir sa licence dans le club • Les ententes entre 2 clubs ne sont pas possibles • Composition des équipes donnée avant la rencontre avec possibilité de modifier les simples jusqu'à 10 mn avant le simple • En cas de blessure d'un joueur pendant ou à l'issue du double et s'il n'y a que deux joueurs, seul le simple 1 est joué • Juge arbitre : qualification minimum JAE2 • Arbitrage : un arbitre qualifié pour chacune des parties ou, pour 2 courts maximum, un superviseur de courts ayant la qualification minimum A1 • No let service sur la phase nationale

Modalités de remboursement
(versé aux clubs à l'issue du championnat)

1ère journée : 0,10 €/km x distance x 4 personnes (3 joueurs + 1 capitaine)

Phase Finale : Frais de déplacement identiques à la première journée + **Frais de séjour** :

305 € / équipes pour les 1/4 de finaliste (2 jours)

458,50 € /équipes à partir des 1/2 finalistes (3 jours)

Depuis/vers la Corse

Traversée A/R = 1500 km/pers. Soit A/R = 4 x 1500 km x 0,10 € = 600 € (Ajouter au calcul des km effectués sur le territoire)

¹ = le nombre de kilomètres Aller/Retour de ligue à ligue // ² = le nombre de personnes prises en charge

Dates : vendredi 8 au dimanche 10 mai <i>(arrivée des équipes le 7 mai)</i>	Lieu : AS Bas-Rhône Languedoc (OCC) 1391 avenue Pierre Mendès France – Nîmes
Joueurs concernés	10 ans, 9 ans avec accord de la DTN - Classement minimum : 30/3
Inscription	Par les ligues, la semaine du 23 mars via le formulaire envoyé par le Service Compétition
Sélection des équipes	16 équipes sélectionnées → diffusion la semaine du 6 avril <ul style="list-style-type: none"> • 13 équipes à raison d'une équipe par ligue métropolitaine • 3 équipes qualifiées en fonction du poids des équipes (Métro + DOM-TOM)
Formule sportive	<ul style="list-style-type: none"> • Phase de poules : les 16 équipes seront réparties en 4 poules de 4 équipes. La composition des poules est effectuée par le Service Compétition en collaboration avec la Direction Technique Nationale. • Tableau final + matchs de classement (toutes les places sont jouées)
Programmation	Deux doubles par jour
Format de jeu	Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3 ^e set = super jeu décisif à 10 points
Conditions de jeu	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain : avec les couloirs (terre battue) • Balle traditionnelle (jaune)
Rappel réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Coaching permanent au changement de côté • No Let service
Prise en charge FFT	<p>Frais de déplacement : Ligue Metro : 0,10 €/km du siège de ligue au lieu de l'épreuve DOM-TOM : GUA et MAR 446 € / GYA 502 € / NCA 1073 € / REU 645 €</p> <p>Hébergement et restauration : tous les joueurs et capitaines</p> <p>Prise en charge des capitaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 équipe = 1 capitaine • 2 et 3 équipes = 2 capitaines • 4 et 5 équipes = 3 capitaines

	9 ANS (2011)	10 ANS (2010)
Dates	27 juin au 1 ^{er} juillet 2020 (arrivée des équipes le 26 juin)	3 au 7 juillet 2020 (arrivée des équipes le 2 juillet)
Lieu	Ligue du Centre Val de Loire - Rue Albert Camus – 41 000 Blois	
Contact	Département Compétition : Marion Hébert mhebert@fft.fr // 01 47 43 45 24	DTN : Laurent De Pasquale et François Duport
Hébergement	Joueurs : Lycée Hôtelier	Capitaines : CRJS, LH, Abbé Grégoire
Inscription des équipes	Via la Gestion Sportive du 5 mai au 2 juin Utilisation du classement de juin pour la sélection des équipes	
Epreuves	1 épreuve filles et 1 épreuve garçons Classement minimum : 30/3	1 épreuve filles et 1 épreuve garçons Classement minimum : 30/3
Nombre d'équipes	16 équipes : une par ligue métropolitaine + 3 équipes supplémentaires (DOM-TOM + autres)	16 équipes : une par ligue métropolitaine + 3 équipes supplémentaires (DOM-TOM + autres)
Nombre de joueurs par équipe	3 joueurs par équipe (obligatoire) 1 capitaine par équipe	3 joueurs par équipe (obligatoire) 1 capitaine par équipe
Format des rencontres	2 simples et un double	Simple = 1 point // Double = 1 point
Format du challenge	Phase de poules (3 jours) : 4 poules de 4 Tableau final + matchs de classement (2 jours). Les places 1 à 12 sont jouées. Les places de 13 à 16 ne sont pas disputées (les 4e de poules ne participent pas au tableau final) Constitution des poules avec le classement de juin. Les équipes seront figées pendant cette phase et pourront être modifiées pour la phase finale.	
Formats de jeu	Simple (format 9) : 3 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4-4 Double, sans les couloirs (format 7) : 2 sets à 5 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points	Simple (format 1) : 3 sets à 6 jeux Double, avec les couloirs (format 4) : 2 sets à 6 jeux – point décisif – 3e set en super jeu décisif à 10 points
Balles	Traditionnelle (jaune)	
Rappels réglementaires	Coaching permanent au changement de côté // No Let service	
Rôle du Capitaine	Réunion des capitaines : La veille du début de l'épreuve pas avant 17h00 (heure exacte à confirmer)	Documents à présenter pour les joueurs et capitaines : L'attestation de licence 2020 avec la mention "compétition autorisée" et une pièce d'identité
Prise en charge FFT joueurs et capitaines	Prise en charge de l'hébergement et de la restauration des tous les joueurs et capitaines.	Frais de déplacement Ligue Metro : 0,10 €/km du centre de ligue au lieu de l'épreuve DOM-TOM : GUA et MAR 446 € / GYA 502 € / NCA 1073 € / REU 645 €

A débattre avec les CTR

- Blocage de la composition des équipes
- Modalités d'intégration de joueurs plus jeunes

INSCRIPTION

A partir de quel âge ?	7 ans avec autorisation de la DTN , 8 et 9 ans
Niveau autorisé	Classement minimum 30/3
Comment s'inscrire ?	L'inscription doit passer obligatoirement par le CTRC*. C'est lui qui l'envoie à la DTN qui valide les listes.
Quand s'inscrire ?	Clôture des inscriptions : mardi 4 semaines avant le tournoi.
Quel classement est pris en compte ?	Le classement pris en compte pour la liste est le dernier classement mensuel* connu .
Publication de la liste ?	La liste est envoyée aux ligues le vendredi suivant la clôture des inscriptions .
Droits d'inscription	Les droits d'inscription sont de 25 €. Cette somme est à régler directement au moment du tournoi.

RETRAIT

Qui récupère la place ?	La ligue concernée est prioritaire pour remplacer un joueur forfait à condition que le joueur proposé ait un classement égal ou immédiatement inférieur. Dans le cas contraire, le choix du joueur remplaçant se fait dans l'ordre de la liste d'attente.
Date limite pour remplacer un joueur	Aucun remplacement ne peut être effectué après que le tableau ait été officiellement communiqué, soit au cours de la réunion des capitaines programmée la veille du début des matchs.

ENCADREMENT

Par qui ?	Le joueur ne peut être accompagné que par sa ligue ou un enseignant désigné par le CTRC.
-----------	--

FORMULE SPORTIVE – *uniquement un tableau final*

Tableau final	A départ en ligne. Celui-ci peut être de 24 ou de 32 joueurs. Les têtes de série sont communiquées par la DTN. Le classement utilisé est le classement mensuel disponible au moment du tirage du tableau.
Consolante	A l'issue du premier match du joueur. Tableau à départ en ligne.
Double	Il est obligatoire.

FORMATS DE JEU

Tableau final simple	Format 9 : 3 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4-4 (<i>coefficient de pondération* : 0,5</i>)
Double	Format 7 : 2 sets à 5 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points
Consolante	Format 6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points (<i>coefficient de pondération : 0,4</i>)

INFORMATIONS SPORTIVES

Coaching	Permanent au changement de côté
Règle particulière	No let service
Balle	Traditionnelle
Terrain	Simple : traditionnel // Double : sans les couloirs
Nombre de parties par jour	3 parties maximum dont 2 simples au maximum
Temps de repos	30 mn au minimum entre les parties
Quelle prise en charge ?	L'hébergement et la restauration sont à la charge de la ligue qui se déplace.

GLOSSAIRE

Classement mensuel : le classement est actualisé chaque premier lundi du mois, à ce moment le classement ne peut qu'augmenter. A la fin de l'année sportive (31 août), il est calculé sur l'ensemble de l'année et peut à sa sortie début septembre être revu à la baisse.

Coefficient de pondération : afin de calculer le classement des participants, divers coefficients s'appliquent selon le format de la compétition.

CTRC (Conseiller Technique Régional Coordonnateur) : Il y a un CTRC par ligue, il est chargé de coordonner la politique sportive fédérale au sein de la ligue.

INSCRIPTION

A partir de quel âge ?	8, 9 et 10 ans
Niveau autorisé	Classement minimum 30/3
Comment s'inscrire ?	L'inscription doit passer obligatoirement par le CTRC*. C'est lui qui l'envoie à la DTN qui valide les listes.
Quand s'inscrire ?	Clôture des inscriptions : mardi 4 semaines avant le tournoi.
Quel classement est pris en compte ?	Le classement pris en compte pour la liste est le dernier classement mensuel* connu .
Publication de la liste ?	La liste est envoyée aux ligues le vendredi suivant la clôture des inscriptions .
Droits d'inscription	Qualifications : 15 € (+10 € si le joueur se qualifie) // Tableau final : 25 €. Cette somme est à régler directement au moment du tournoi.

RETRAIT

Qui récupère la place ?	La ligue concernée est prioritaire pour remplacer un joueur forfait à condition que le joueur proposé ait un classement égal ou immédiatement inférieur. Dans le cas contraire, le choix du joueur remplaçant se fait dans l'ordre de la liste d'attente.
Date limite pour remplacer un joueur	Aucun remplacement ne peut être effectué après que le tableau ait été officiellement communiqué, soit au cours de la réunion des capitaines programmée la veille du début des matchs.

ENCADREMENT

Par qui ?	Le joueur peut être accompagné par sa ligue, son entraîneur ou ses parents.
-----------	---

FORMULE SPORTIVE – Qualifications et Tableau final

Qualifications	Tableau à départ en ligne et élimination directe de 24 joueurs. 6 joueurs seront qualifiés pour le tableau final. Le classement utilisé est le classement mensuel disponible au moment du tirage du tableau. L'organisateur a la possibilité de nommer 2 wild cards, en accord avec la DTN et le CTRC.
Tableau final	A départ en ligne. Celui-ci peut être de 24 ou de 32 joueurs. 8 places sont réservées pour les délégations étrangères, à défaut elles seront redistribuées aux joueurs français. Les têtes de série sont communiquées par la DTN. Le classement utilisé est le classement mensuel disponible au moment du tirage du tableau.
Consolante	A l'issue du premier match du joueur uniquement dans le tableau final. Tableau à départ en ligne.
Double	Il est obligatoire pour les joueurs du tableau final.

FORMATS DE JEU

Simple	Qualifications et tableau final : Format 1 : 3 sets à 6 jeux (<i>coefficient de pondération* : 0,5</i>)
Double	Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points
Consolante	Format 6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points (<i>coefficient de pondération : 0,4</i>)

REGLES PARTICULIERES

Coaching	Pas de coaching
Autre	No let service

LES INFOS UTILES

Balle	Traditionnelle
Terrain	Simple : traditionnel // Double : avec les couloirs
Nombre de parties par jour	3 parties maximum dont 2 simples au maximum
Temps de repos	3h de repos entre deux simples 30 mn minimum entre un simple et un double ou entre deux doubles
Quelle prise en charge ?	L'hébergement et la restauration sont à la charge de la ligue ou des parents.

GLOSSAIRE

Classement mensuel : le classement est actualisé chaque premier lundi du mois, à ce moment le classement ne peut qu'augmenter. A la fin de l'année sportive (31 août), il est calculé sur l'ensemble de l'année et peut à sa sortie début septembre être revu à la baisse.

Coefficient de pondération : afin de calculer le classement des participants, divers coefficients s'appliquent selon le format de la compétition.

CTRC (Conseiller Technique Régional Coordonnateur) : Il y a un CTRC par ligue, il est chargé de coordonner la compétition.

INSCRIPTION

A partir de quel âge ?	8, 9, 10 et 11 ans
Niveau autorisé	Classement (classement min 8, 9 et 10 ans : 30/3)
Comment s'inscrire ?	L'inscription doit passer obligatoirement par le CTRC*. C'est lui qui l'envoie à la DTN qui valide les listes.
Quand s'inscrire ?	Clôture des inscriptions : mardi 4 semaines avant le tournoi.
Quel classement est pris en compte ?	Le classement pris en compte pour la liste est le dernier classement mensuel* connu .
Publication de la liste ?	La liste est envoyée aux ligues le vendredi suivant la clôture des inscriptions .
Droits d'inscription	Qualifications : 15 € (+10 € si le joueur se qualifie) // Tableau final : 25 €. Cette somme est à régler directement au moment du tournoi.

RETRAIT

Qui récupère la place ?	La ligue concernée est prioritaire pour remplacer un joueur forfait à condition que le joueur proposé ait un classement égal ou immédiatement inférieur. Dans le cas contraire, le choix du joueur remplaçant se fait dans l'ordre de la liste d'attente.
Date limite pour remplacer un joueur	Aucun remplacement ne peut être effectué après que le tableau ait été officiellement communiqué, soit au cours de la réunion des capitaines programmée la veille du début des matchs.

ENCADREMENT

Par qui ?	Le joueur peut être accompagné par sa ligue, son entraîneur ou ses parents.
-----------	---

FORMULE SPORTIVE – Qualifications et Tableau final

Qualifications	Tableau à départ en ligne et élimination directe de 24 joueurs. 6 joueurs seront qualifiés pour le tableau final. Le classement utilisé est le classement mensuel disponible au moment du tirage du tableau. L'organisateur a la possibilité de nommer 2 wild cards, en accord avec la DTN et le CTRC.
Tableau final	A départ en ligne. Celui-ci peut être de 32 ou de 48 joueurs. 8 places ou plus sont réservées pour les délégations étrangères (suivant la taille du tableau), à défaut elles seront redistribuées aux joueurs français. Les têtes de série sont communiquées par la DTN. Le classement utilisé est le classement mensuel disponible au moment du tirage du tableau.
Consolante	A l'issue du premier match du joueur uniquement dans le tableau final. Tableau à départ en ligne.
Double	Il est obligatoire pour les joueurs du tableau final

FORMATS DE JEU

Simple	Qualifications et tableau final : Format 1 : 3 sets à 6 jeux (<i>coefficient de pondération* : 0,6</i>)
Double	Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points
Consolante	Format 6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif, 3e set = super jeu décisif à 10 points (<i>coefficient de pondération : 0,4</i>)

REGLES PARTICULIERES

Coaching	Pas de coaching
Autre	No let service

LES INFOS UTILES

Balle	Traditionnelle
Terrain	Simple : traditionnel // Double : avec les couloirs
Nombre de parties par jour	3 parties maximum dont 2 simples au maximum
Temps de repos	3h de repos entre deux simples 30 mn minimum entre un simple et un double ou entre deux doubles
Quelle prise en charge ?	L'hébergement et la restauration sont à la charge de la ligue ou des parents.

GLOSSAIRE

Classement mensuel : le classement est actualisé chaque premier lundi du mois, à ce moment le classement ne peut qu'augmenter. A la fin de l'année sportive (31 août), il est calculé sur l'ensemble de l'année et peut à sa sortie début septembre être revu à la baisse.

Coefficient de pondération : afin de calculer le classement des participants, divers coefficients s'appliquent selon le format de la compétition.

CTRC (Conseiller Technique Régional Coordonnateur) : Il y a un CTRC par ligue, il est chargé de coordonner la compétition.

		Nouveauté		
Nouvelle appellation		TMC Catégorie 2 Orange 7 et 8 ans	TMC Catégorie 2 Vert 8 ans et moins	TMC Catégorie 2 Jaune 10 ans et moins
Homologation		Par la ligue	Par la ligue	Par la ligue
Catégories d'âge		7 ans* prioritaires, 8 ans en complément	7*, 8 ans (un joueur 9 ans peut compléter un tableau)	7*, 8, 9, 10 ans (classement minimum 30/3)
Modalités d'inscription		Gestion ligue organisatrice (inscription individuelle validée par la ligue) Priorité inscription 7 ans	Gestion ligue organisatrice (inscription individuelle validée par la ligue)	Gestion ligue organisatrice (inscription individuelle validée par la ligue)
Encadrement		Ligue ou parents	Ligue ou parents	Ligue ou parents
Taille tableau		A partir de 8 joueurs	A partir de 8 joueurs	A partir de 8 joueurs
Formule sportive		Formule multi matchs ou poules (suivant les effectifs) Simple mixte autorisé	Formule multi matchs ou poules (suivant les effectifs) Simple mixte autorisé	Formule multi matchs ou poules (suivant les effectifs)
Double		Choix organisateur	Choix organisateur	Choix organisateur
Formats de jeu	<i>Simple</i>	Format 6	Format 7 (coef. 0,4)	Format 4 (coef. 0,5)
	<i>Double</i>	Format 6	Format 6 si double	Format 6 si double
Terrain	<i>Simple</i>	Orange	Traditionnel	Traditionnel
	<i>Double</i>	Orange	Sans les couloirs	Sans les couloirs
Balle		Orange	Verte	Jaune
Nombre de parties par jour		4 parties maximum dont 3 simples au maximum	3 parties maximum dont 2 simples au maximum	3 parties maximum dont 2 simples au maximum
Temps de repos		30 mn minimum	30 mn minimum	30 mn minimum
Coaching		Fin de set, par cadre de ligue ou DE	Fin de set, par cadre de ligue ou DE	Fin de set, par cadre de ligue ou DE
Règle particulière		No let service	No let service	No let service

**Avec autorisation de la DTN*

Format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set = super jeu décisif à 10 points

Format 6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif, 3^e set = super jeu décisif à 10 points

Format 7 : 2 sets à 5 jeux, point décisif, 3^e set = super jeu décisif à 10 points

Homologuer ces épreuves pour les catégories 8, 9 et 10 ans

La hiérarchisation d'un enfant

Lors de sa prise de licence, l'enfant est de niveau non déterminé : ND

Après une évaluation et en fonction de l'âge, l'enseignant du club hiérarchise l'enfant sur une des couleurs

4 à 7 ans

BLANC

OU

VIOLET

OU

ROUGE

OU

ORANGE

OU

VERT

Rappel automatique au bout de deux mois si les enfants sont toujours ND

8 à 10 ans

Le changement de Niveau : 2 possibilités

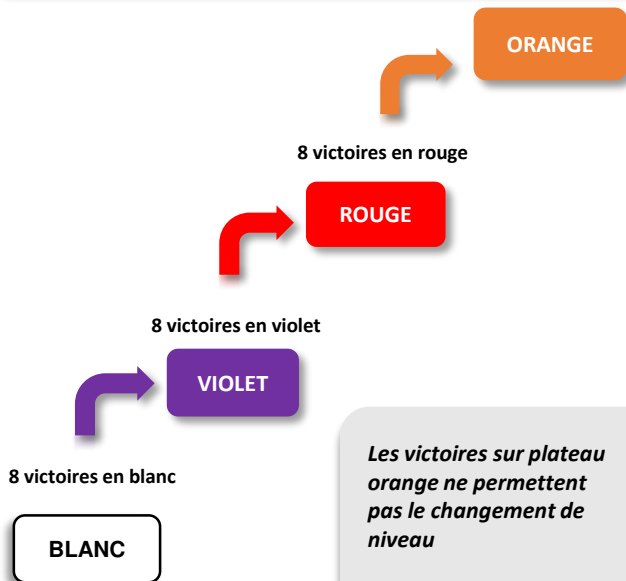
L'enseignant peut passer le joueur au niveau supérieur ou inférieur dans ADOC après une évaluation des compétences

ou

Après 8 victoires dans une couleur, l'enfant passe automatiquement à la couleur supérieure

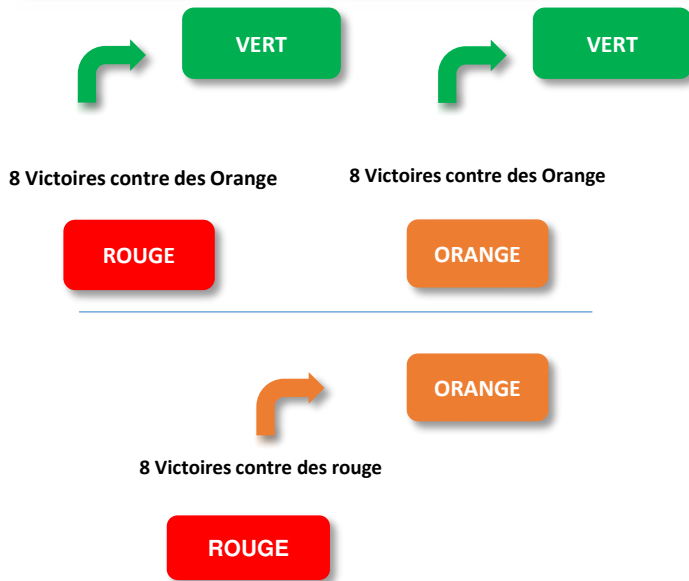
PLATEAUX

Plateaux enregistrés dans ADOC



COMPÉTITION HOMOLOGUEE

Matches de compétition libre (ADOC), tournois (AEI) et rencontres par équipes (GS)



Les plateaux et la compétition – 10 ans et moins

Enfants hiérarchisés

BLANC

VIOLET

ROUGE

PLATEAUX PEDAGOGIQUES (non homologués)

VIOLET

ROUGE

- Préconisés sur terrains violet et rouge
- Possibilité d'organiser des plateaux (qui ne permettent pas de changer de niveau) pour les 6 et 7 ans orange pas autorisés à disputer des compétitions homologuées
- Format de matchs décidé par l'organisateur
- Enregistrement des plateaux avec le nombre de victoires et défaites par joueur dans ADOC

ORANGE

COMPETITIONS HOMOLOGUEES 8 A 10 ANS (6 et 7 ans avec autorisation)

- Sur terrains orange ou vert
- Les enfants hiérarchisés rouge peuvent participer à des épreuves orange
- La compétition verte est prise en compte pour le calcul du classement fédéral
- Matchs de compétition libre (enregistrement des matchs dans ADOC), Tournois internes ou open (AEI), Epreuves par équipes (GS)

ORANGE

VERT

Enfants hiérarchisés

ROUGE

ORANGE

VERT

Accès à la compétition – enfants catégories 6 et 7 ans

Enfants catégorie 6 ans (à titre expérimental)

- **Demande du CTRC auprès du médecin régional**
- L'enfant est présenté au médecin régional ou à un médecin désigné
- **Validation de la DTN**
- Possibilité de **disputer 15 épreuves** sur terrains orange ou vert
- Présentation d'un **certificat médical daté de moins de 6 mois**

Enfants catégorie 7 ans

- **Demande du CTRC auprès du médecin régional**
- Visite médicale effectué par le médecin de famille deux fois par an
- **Validation de la DTN**
- Possibilité de **disputer 15 épreuves** sur terrains orange ou vert.
- Pour les enfants classés à 30/3, possibilité de disputer les épreuves fédérales sur terrain jaune
- Présentation d'un **certificat médical daté de moins de 6 mois**

- Pas d'inscription en ligne via TENUP
- Présenter un certificat médical de moins de 6 mois au juge arbitre

Accès à la compétition : LA MIXITE

Les filles 12 ans et moins peuvent intégrer un tableau garçons

Depuis le 1^{er} septembre, il est possible **d'intégrer des jeunes joueuses dans un tableau garçons dans des compétitions oranges (8 à 10 ans) ou vertes (8 à 12 ans)**, en compétition individuelle (tournoi ou compétition libre) et en compétition par équipes, **12 ans et moins**.

Dans une compétition individuelle : Le juge-arbitre est libre d'accepter ou non cette demande.

Différence entre épreuve mixte et épreuve Garçons autorisée aux filles :

- **Une épreuve mixte** : les équipes sont mixtes mais les filles jouent contre les filles et les garçons jouent contre les garçons.
- **Une épreuve garçons autorisée aux filles** : les filles jouent contre des garçons.

La notion d'épreuve mixte, d'épreuve Garçons autorisée aux filles, ou d'épreuves organisée par sexe est déterminée au moment de la création de l'homologation dans ADOC.

Match de compétition libre

Enregistrement de matchs officiels ou matchs de compétition libre dans les écoles de tennis sur ADOC

- **Pas d'homologation nécessaire, pas de juge arbitre, pas d'utilisation d'AEI**
- Matchs sur **terrain orange et vert**, pour les 6 et 7 ans avec autorisation spécifique, pour les **8/10 ans et vert** pour les **11 ans à 18 ans**
- **Formats 5 et 6 sur terrain Orange, formats 5, 6 ou 7 sur terrain vert jusqu'à 10 ans**
- **Formats 3, 5, 6, 7 et 9 sur terrain vert de 11 à 18 ans**
- Le **simple garçons, filles, mixte** et le **double** sont **autorisés** (simple mixte jusqu'à 12 ans)
- **Matchs pris en compte pour le palmarès** du joueur et pour le calcul du classement sur terrain vert
- Mention « compétition autorisée » sur la licence des joueurs
- **Les règles d'autorisation de jouer en catégorie supérieure doivent être appliquées**
- **Enregistrement des matchs via ADOC**
- Les parties restent supervisées par une personne responsable

Pour le simple mixte, enregistrer le match sur épreuve garçons

Autorisation de jouer en catégorie supérieure

Le tableau ci-dessous indique **pour chaque jeune joueur** :

- Les **catégories d'âge pour lesquelles il est autorisé à disputer une épreuve en catégorie supérieure de façon automatique** et pour lesquelles il est nécessaire d'obtenir un classement à 30/3 ou une autorisation préalable pour pouvoir participer aux épreuves correspondantes. **Ce classement est obtenu après calcul ou sur demande du CTRC.**
- MEDR : médecin régional, Cmcncpt : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois au juge arbitre

CAT. SOUHAIT. CAT. INIT.	10 ans et moins	12 ans et moins	14 ans et moins	16 ans et moins	18 ans et moins	Seniors				
6 et 7 ans orange	MEDR/CTR/DTN									
6 et 7 ans vert	MEDR/CTR/DTN									
8 ans orange										
8 ans vert			30/3							
9 ans vert			30/3							
10 ans vert			30/3		30/3					
11 ans							Cmcncpt - 6 mois	Cmcncpt - 6 mois	Cmcncpt - 6 mois	Cmcncpt - 6 mois
12 ans							Cmcncpt - 6 mois	Cmcncpt - 6 mois	Cmcncpt - 6 mois	Cmcncpt - 6 mois
13 ans et +										

Le calcul du classement chez les jeunes

Pour que les jeunes joueurs évoluent à leur juste niveau aussi bien dans les homologations jeunes que lorsqu'ils vont disputer des épreuves en seniors, une pondération sur les homologations jeunes est mise en place. La pondération est différente en fonction de la catégorie d'âge de l'homologation et du format de match utilisé.

Détail des coefficients dans le tableau ci-dessous :

COEFFICIENTS ¹	COMPETITION VERTE					COMPETITION JAUNE				
	Format					Format				
	1-2-4-8	3	5	6	7 et 9	1-2-4-8	3	5	6	7 et 9
HOMOLOGATIONS GALAXIE 8, 9 et 10 ans	0,4*	0,3*	0,2	0,3	0,4**	0,5*	0,3*	0,2*	0,4*	0,5*
HOMOLOGATIONS 12 et moins	0,5	0,3	0,2	0,3	0,4	0,6	0,4	0,2	0,4	0,5
HOMOLOGATIONS 14 et moins	0,6	0,4	0,2	0,4	0,5	0,7	0,4	0,3	0,4	0,6
HOMOLOGATIONS 16 et moins	0,7	0,4	0,3	0,4	0,6	0,8	0,5	0,3	0,5	0,6
HOMOLOGATIONS 18 et moins	0,7	0,4	0,3	0,4	0,6	0,8	0,5	0,3	0,5	0,6

¹ Attribués en fonction de la catégorie d'âge, de l'homologation et du format de jeu
*Organisation DTN // ** Format 9 DTN

Championnats et Coupes de France par équipes	Date retour des compositions d'équipes (GS)	Dates 2020	Phases Finales / Finales	Club/Ligue d'Accueil
Interclubs 12 ans et moins	Lundi 27 janvier 2020	Dimanche 15 mars 2020	27, 28, 29 mars 2020	Marcq-en-Baroeul (HDF)
Interclubs seniors PRO A MASCULINE	Vendredi 18 octobre 2019	Samedi 16, mercredi 20, samedi 23, mercredi 27 et samedi 30 novembre 2019	Samedi 7 décembre 2019	Talence (NVA)
Interclubs seniors PRO A FEMININE	Vendredi 18 octobre 2019	Dimanche 17, mercredi 20, dimanche 24, mercredi 27 novembre et dimanche 1er décembre 2019	Samedi 7 décembre 2019	Talence (NVA)
Interclubs seniors PRO B MASCULINE	Vendredi 18 octobre 2019	Samedi 16, samedi 23, samedi 30 novembre, mercredi 4 et samedi 7 décembre 2019	Pas de phase finale	-
Interclubs seniors PRO B FEMININE	Vendredi 18 octobre 2019	Dimanche 17 et dimanche 24 novembre, dimanche 1er, mercredi 4 et dimanche 8 décembre 2019	Pas de phase finale	-
Interclubs seniors DN1, DN2, DN3 et DN4	1ère période : lundi 16 décembre 2019 2ème période : lundi 16 mars 2020	Dimanches 3, 10, 17, 24 mai et 7 juin 2020	Pas de phase finale	-
Interclubs 35	Lundi 16 décembre 2019	Dimanches 12, 19 et 26 janvier, 2 février 2020	Samedi 14 et dimanche 15 mars 2020	TC Rouen (NOR)
Interclubs 45/55	Lundi 16 décembre 2019	Dimanches 12, 19 et 26 janvier, 2 février, 15 mars 2020	Samedi 28 mars 2020	Stade Toulousain (OCC)
Interclubs messieurs 65	Lundi 16 décembre 2019	Jeudis 16, 23 et 30 janvier, 6 février, 19 mars 2020	Samedi 28 mars 2020	Stade Toulousain (OCC)
Interligues dames 65/70 et messieurs 70/75	Lundi 3 février 2020	Mardis 10, 17 et 24 mars 2020	Mardi 7 avril 2020	TCM Le Havre (NOR)

Catégories	Dates prévisionnelles	Tailles des tableaux				Date limite retour poids de tableau	Date limite retour des qualifiés	Lieu
		Simple		Double				
		Dames	Messieurs	Dames	Messieurs			
35 ans	Du dimanche 21 au jeudi 25 juin	32	32	16	16	Lundi 25 mai	Lundi 1 ^{er} juin	Le Touquet HDF
40 ans		32	32					
55 ans	Du mardi 16 au dimanche 21 juin	32	32	16	16	Lundi 25 mai	Lundi 1 ^{er} juin	
60 ans		32	32					
65 ans	Du dimanche 14 au samedi 20 juin	32	32	16	16	Lundi 25 mai	Lundi 1 ^{er} juin	
70 ans		32	32					
75 ans	Du jeudi 18 au mercredi 24 juin	32	32	16	16	Lundi 25 mai	Lundi 1 ^{er} juin	
Challenges Nationaux 80 ans	Du samedi 13 au mercredi 17 juin	16	16			Pas de formulaire		
45 ans	Du dimanche 28 juin au jeudi 2 juillet	32	32	16	16	Lundi 1 ^{er} juin	Lundi 1 ^{er} juin	Honfleur NOR
50 ans	Du samedi 27 juin au jeudi 2 juillet	32	32					
3^{ème} série	Du mardi 18 au samedi 22 août	32	32			Lundi 15 juin	Lundi 15 juin	Mulhouse GDE
4^{ème} série / NC	Du jeudi 20 au dimanche 23 août	32	32			Lundi 15 juin	Lundi 15 juin	Blois CEN
2^{ème} série	Du lundi 24 au samedi 29 août	48	48	24	24			
Coupe de France 15/16 ans	Du lundi 10 au vendredi 14 août	32	32	16	16	Lundi 15 juin	Lundi 15 juin	Dijon BFC
Coupe de France 17/18 ans	Du mercredi 12 au dimanche 16 août	32	32	16	16			

Sortie du classement mensuel

	lundi 2 mars 2020
lundi 7 octobre 2019	lundi 6 avril 2020
lundi 4 novembre 2019	lundi 4 mai 2020
lundi 2 décembre 2019	<u>mardi 2 juin 2020</u>
lundi 6 janvier 2020	lundi 6 juillet 2020
lundi 3 février 2020	lundi 3 août 2020

Prise en compte des résultats *(fin d'année sportive)***Compétitions homologuées FFT**

- Toutes les **homologations se terminant entre le 2 septembre 2019 et le 31 août 2020** seront millésimés sur la **saison sportive 2020** ;
- Toutes les **homologations se terminant après le 1^{er} septembre 2020** seront millésimées sur la **saison sportive 2021** ;
- Seules les homologations millésimées 2020 seront en prises compte dans les différents calculs de classements de la saison 2020.

Compétitions internationales en France et à l'étranger

- Les tournois internationaux **débutant la semaine du lundi 26 août 2019 jusqu'aux tournois débutant la semaine du lundi 17 août 2020** seront comptabilisés sur la **saison sportive 2020**.
- Les résultats des **tournois internationaux débutant la semaine du lundi 24 août 2020 et du lundi 31 août 2020** seront comptabilisés pour la **saison sportive 2021**.

CONTACTS

Direction Développement des pratiques & des Compétitions

Service Compétitions Jeunes, Seniors, Seniors +

Marion Hébert // mhebert@fft.fr // 01 47 43 45 24

Nelson Ginapé // nginape@fft.fr // 01 47 43 51 80

Seniors et Seniors Plus

competition@fft.fr

01 47 43 51 80

- Interclubs Seniors et Seniors Plus
- Interligues Seniors Plus

Jeunes

competition@fft.fr

01 47 43 45 24

- Interclubs 12 ans et moins

mhebert@fft.fr

01 47 43 45 24

- Calendrier et organisation des tournois
- Challenges Nationaux 9 et 10 ans
- Coupe de France de doubles 10 ans
- Règlements tournois internationaux jeunes

Tony Danquin (DTN)

tdanquin@fft.fr

01 47 43 41 19

- Inscriptions Tournois Nationaux Cat. 1
- Gestion des listes des TN Cat. 1

François Duport (DTN)

fduport@fft.fr

- Galaxie Tennis

Le classement

classement@fft.fr

01 47 43 40 55

01 47 43 49 81

01 47 43 48 63 (étrangers)

- Une question sur le classement, pondération jeunes, seniors plus...
- Assimilations, joueurs étrangers, résultats sur les tournois internationaux...

Adresse générique

championnatsdefrance@fft.fr

01 47 43 45 24

01 47 43 51 80

- Championnats de France Individuels